

# LES MALESTROIT de MÉSANGER SEIGNEURS de la COUR-des-BOIS

Gilbert CHÉRON

*Vanité des êtres et des choses... Des puissants d'un jour et de leurs demeures altières, le plus souvent les siècles ne font que poussières. Du Mésanger d'autrefois et de ce ténébreux Moyen Age, va pourtant surgir un homme qui, de longues années, présidera aux destinées de la Province de Bretagne et dont l'action va infléchir la politique des royaumes de France et d'Angleterre...*

Il est bien difficile de dire à quelle époque remonte la seigneurie des Malestroit de Mésanger. Le plus ancien seigneur titré et connu du lieu, avait pour nom Juhaël de Malestroit. On le cite aux obsèques du comte de Bretagne, Alain Fergent, en 1119 <sup>(1)</sup>. Il était alors retiré au monastère de Redon. Sans doute fut-il l'hôte de la motte féodale qui s'élevait près de la Cour-des-Bois, à quelques centaines de mètres au nord-ouest du bourg de Mésanger.

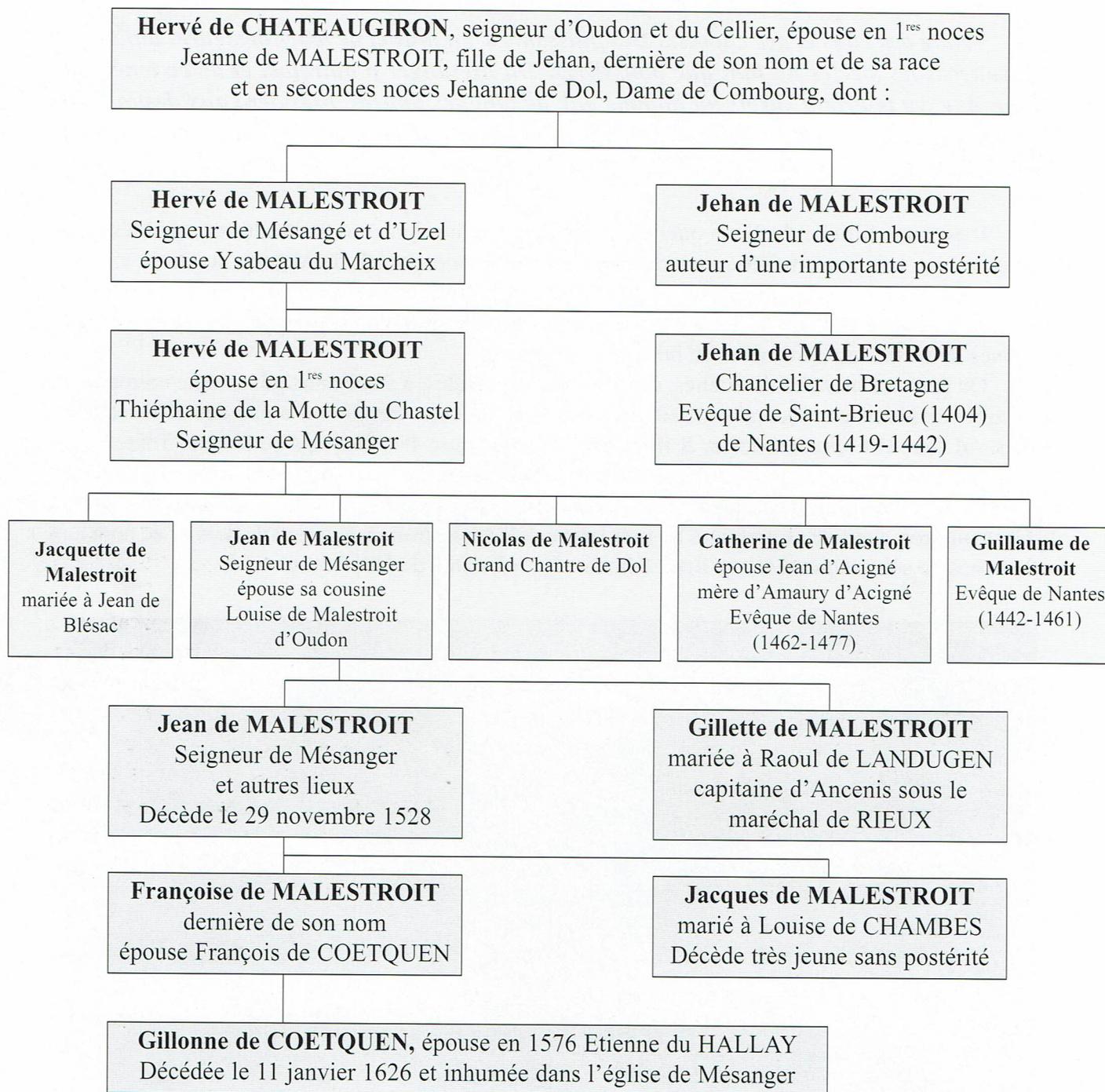
On éprouve bien des difficultés, dans la suite des siècles, à établir une généalogie correcte des Malestroit de Mésanger. Quand on traite des filiations de cette famille au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, il faut être circonspect et il importe d'avancer avec une extrême prudence. Toutefois la généalogie établie par l'abbé Bourdeaut semble la plus plausible. La famille établie à Mésanger au XIV<sup>e</sup> siècle, n'a de Malestroit que le nom : tous ses membres sont en fait des Châteaugiron ! Hervé de Châteaugiron, veuf de sa première femme Jehanne de Malestroit, a continué de donner ce nom aux enfants nés de son second mariage avec Jehanne de Dol, dame de Combourg.



La photo aérienne révèle les traces de la motte féodale cerclée de douves et celles de fondations de murs  
(Cliché Loïc Ménanteau)

# LES MALESTROIT de MÉSANGER

## TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA 3<sup>e</sup> MAISON FÉODALE <sup>1</sup>



<sup>1</sup> - Tableau généalogique dressé par l'abbé BOURDEAUT

## JEHAN de MALESTROIT

Le personnage principal qui nous intéresse, Jehan de Malestroit, né dans les années 1370, était le petit-fils d'Hervé de Châteaugiron et de Jehanne de Combourg. Il naquit au château de la Cour-des-Bois qui s'élevait sur le petit coteau de ce nom. Il n'en reste plus trace aujourd'hui, sauf quelques pierres ou ardoises que heurte parfois le soc d'une charrue. Le château fut démantelé en 1673, probablement déjà tombé en ruine, la famille de Malestroit étant éteinte depuis un demi-siècle. Seul vestige, la grange seigneuriale qui subsistait au temps de la Révolution, dont les portes furent prises pour cible par les soldats républicains qui voyaient là un symbole survivant de la féodalité.

Les Malestroit, s'ils ont fourni des aventuriers au Moyen Age, ont aussi apporté à l'Eglise cinq évêques, dont deux cardinaux. Sa prime jeunesse, Jehan l'a passée avec son frère Hervé, à l'ombre du donjon de la demeure seigneuriale, dans ce coin reculé de la province bretonne, tout près de ce petit ruisseau de Beusse, au cours si tranquille. Plus de six siècles se sont écoulés depuis et il serait bien difficile, même avec beaucoup d'imagination, de décrire le mode de vie d'alors. C'est la guerre de Cent Ans avec toutes ses misères et ses désolations.

La plus ancienne mention que nous ayons de Jehan, date de 1398. Il est alors archidiacre de Vannes et chanoine <sup>(2)</sup>. En 1402, il quitte ce diocèse pour devenir archidiacre de la Mée et chanoine de Nantes. Il est licencié ès lois.

Sa promotion ecclésiastique est très rapide. Le 2 mai 1404, Benoît XIII, le pape d'Avignon, lui confie la charge du diocèse de Saint-Brieuc, suite au décès du prélat en charge, Guillaume Angier, survenu le 22 mars précédent. Il ne fut cependant consacré que le 18 mars 1405 <sup>(3)</sup>.

A peine installé sur le siège de Saint-Brieuc, Malestroit prit part à la rébellion des gens de sa ville contre les sergents du duc. Sans doute approuvait-il leur attitude, puisqu'il acquitta sur sa fortune personnelle, l'amende de 1.200 livres qui leur fut imposée. Lui-même, fut condamné par le duc à payer 80 livres. Ce fut un des seuls différends entre Jean V duc de Bretagne et celui qui allait devenir son conseiller.

C'est pendant son épiscopat à Saint-Brieuc que Jehan de Malestroit devint chancelier de Bretagne. Ses nouvelles fonctions ne devaient pas lui permettre de s'occuper convenablement de son diocèse. Le duc Jean V habitait en effet de préférence à Vannes ou à Nantes et désirait avoir près de lui son conseiller. Aussi, quand le siège de Nantes devint vacant, il s'efforça d'y faire nommer l'évêque de Saint-Brieuc. Le Chapitre de Nantes, à son instigation, désigna le favori du duc au choix du pape et Martin V l'éleva à ce poste le 17 juillet 1419. L'évêché de Nantes était alors le plus important de Bretagne. L'année suivante, un serviteur du duc, Jehan de Bazoges, fut envoyé à Rome pour obtenir la bulle de transfert. A son retour, en février 1420, eut lieu la réception solennelle du nouvel évêque qui prêta serment à ses confrères de Saint-Malo et Vannes. Les fêtes durèrent deux jours dans la bonne ville de Nantes.

Au début de son pontificat nantais, nos régions eurent à souffrir de dures calamités. 1422 : un des hivers les plus rudes, le vin fut transformé en glace dans les celliers, les puits furent gelés pendant plus de trois semaines. Le froid fut tel que personne ne pouvait travailler. Des bandes de loups couraient les campagnes et le nombre de morts fut considérable. Il faut y ajouter les épidémies, les chevauchées tant anglaises que françaises qui ruinent l'équilibre précaire que réalise le monde paysan largement majoritaire (93 % de la population).

Jehan de Malestroit demeure un personnage ambigu. C'est à la fois le grand seigneur et le prélat-type de ces derniers siècles du Moyen Age, sachant mêler les affaires religieuses et les affaires politiques. Doté d'une forte personnalité, il sut s'imposer à maintes reprises. Nous le verrons à l'œuvre. Comme beaucoup de seigneurs bretons de cette époque - nous sommes en pleine guerre de Cent Ans - il a une attitude assez équivoque, tantôt favorable à la cause anglaise, tantôt se ralliant au roi de France, suivant les opportunités, mais ayant toujours la volonté de défendre au mieux les

intérêts de son maître Jean V et ceux de la province de Bretagne. Vis-à-vis des autorités ecclésiastiques, l'évêque fit preuve d'une certaine indépendance. Pendant le Grand Schisme, on le vit tour à tour prendre parti, en 1404 pour Benoît XII, puis envoyer une ambassade au Concile de Pise (1409) et reconnaître les papes qui y furent élus : Alexandre V et Jean XXIII. Enfin, il revint sous l'obédience du pape de Rome en 1419.

## MINISTRE DE JEAN V

Jean V, duc de Bretagne, quelle que fût sa valeur personnelle, avait besoin de collaborateurs près de lui : on s'attendait à ce qu'il les choisisse parmi les notables familles bretonnes. Or, son choix se porta plutôt vers des gens d'église ou de petite noblesse. Les Malestroit, quoique de famille fort ancienne, ne pouvaient prétendre aux premières places. Pourtant c'est à un cadet de cette Maison que le duc va confier les charges les plus importantes de l'administration de la province : la chancellerie et la présidence du Conseil.

### La Chancellerie :

Ce service comprend la rédaction, l'expédition et le scellage des actes émanants de l'autorité ducale. C'est une charge lourde qui incombe à Malestroit, étant donné le nombre et l'importance des actes publiés. Aussi, la pension du chancelier n'est-elle pas négligeable : 10.000 livres, somme réduite plus tard à 6.000 livres par suite de difficultés financières. C'est entre le 9 avril et le 20 juin 1408, que Jehan de Malestroit fut mis à la tête du sceau. Considérer le chancelier comme un simple chef de service serait méconnaître l'importance de ses fonctions. L'Ordonnance de 1404, nous apprend qu'aucune lettre ducale n'aura force si elle ne porte pas le sceau du chancelier et celui-ci pourra exposer ses réserves en présence du Conseil. A côté de ce rôle prépondérant dans les affaires intérieures, le chancelier tient aussi une place importante dans la politique extérieure. Sa présence est fréquente dans les missions diplomatiques. Ainsi Jehan de Malestroit devient-il un véritable premier ministre au duché de Bretagne <sup>(4)</sup>.

### Gouverneur des finances :

A la bonne organisation de la justice, s'opposait l'état précaire des finances ducales. Il s'agissait tout d'abord de placer au-dessus des trois chefs principaux : trésorier général, trésorier de l'épargne, trésorier des petits coffres, un gouverneur général aux pouvoirs très étendus. C'est en avril 1406, que le titre de " *général gouverneur des finances du duc* " apparaît pour la première fois. Ce poste important est confié dès l'origine à Malestroit. Sa nomination date certainement du mois de mars, car si, à ce moment, ce titre ne lui est pas donné, il n'en exerce par moins les fonctions ainsi que le témoigne un mandement prescrivant au trésorier général de faire tous les paiements " *par l'avisement de l'évesque de Saint-Brieuc, sans faire description* ". Ces derniers mots montrent un des motifs de la réforme qui étaient de mettre fin aux longues et coûteuses " *descriptions* " que le trésorier et ses subalternes donnaient de leurs comptes. Mais la création du gouverneur était d'une autre portée : désormais aucune somme ne devait entrer ou sortir des caisses ducales sans l'aval de ce puissant fonctionnaire. La mainmise progressive sur tous les postes clefs du duché, montre l'ascendant qu'a pu prendre Jehan de Malestroit sur le prince, âgé seulement de quinze ans.

Une réforme moins radicale mais plus effective eut lieu en 1408 : Jehan de Malestroit, nommé premier président de la Chambre des Comptes, est chargé de la " *réformation des gages des auditeurs et clerks d'icelle* ". Cela se traduira par une baisse importante des gages et traitements des fonctionnaires. Des mesures analogues frappent bientôt les officiers de la Maison du duc, de la

duchesse et des princes. Le chancelier est placé également à la tête du contrôle. Le rôle de ce corps important est de surveiller les receveurs, d'établir l'assiette des impôts...

### Pouvoirs extraordinaires :

Quelle que fut l'autorité de Malestroit, elle ne put suffire à imposer les réformes qu'appelaient les nécessités intérieures. C'est l'époque où les besoins financiers se font pressants, où la crise économique sévit, malgré l'Ordonnance de 1425. A qui le duc va-t-il s'adresser ?

A son " *très cher et très aimé cousin, compère et féal conseiller* ", l'évêque de Nantes. Aussi voit-on, en 1429, Malestroit investi de pouvoirs extraordinaires. Le duc lui donne mission " *de prendre et d'accepter le gouvernement, tant du fait de notre justice que de celui de nos finances et toutes autres choses touchant la police et ordonnance de nos estats, revenus et offices* ".

Par cette fonction et par cette délégation extraordinaire, Malestroit acquiert une influence de plus en plus considérable dans le gouvernement de la Bretagne.



Le Duc Jean V

## L'HOMME POLITIQUE

Durant sa minorité, le duc Jean V fut mis sous la tutelle de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui l'emmène à Paris. Cette subordination pèse sur l'adolescent et dès qu'il le peut il rompt avec les ministres qu'on lui a choisis, sinon imposés. Cette animosité se révèle en 1406, lorsque Jean-sans-Peur, fils de Philippe le Hardi, signe un traité de mariage entre Isabelle, sa fille, et le comte de Penthièvre qui n'a pas renoncé à ses prétentions au trône ducal. Il s'ensuit pour la Bretagne un rapprochement avec l'Angleterre par la signature d'une trêve.

Mais cette politique défavorable à la Bourgogne n'est pas celle du chancelier de Malestroit. Il persuade le jeune duc Jean V de regagner son duché, tandis qu'il prend, lui, le chemin de Paris. Il y restera jusqu'à la fin de l'année 1410 et sans doute contribue-t-il pour une large part au rapprochement qui a lieu le 7 novembre entre les ducs de Berry et de Bourgogne. Les événements de 1411 confirment cette politique bourguignonne, car le 12 juillet le duc et Malestroit retournent à Paris pour offrir leurs services au roi et à Jean-sans-Peur. Le 16 janvier 1412, on trouve encore Malestroit à Paris, accompagné cette fois de Gilles de Bretagne, frère du duc. Il vient une nouvelle fois dans la capitale en décembre.

Jusqu'ici, Malestroit en soutenant Jean-sans-Peur, n'a fait que rallier la Bretagne au parti le plus fort. Il cherche à négocier une entente entre le duc de Bourgogne et le roi. Jean V ne cache pas qu'il est pour une réconciliation avec Jean-sans-Peur, et il députe de nouveau son chancelier vers le roi, en septembre 1414. Peu de jours avant, le duc de Bourgogne a signé le traité d'Arras (4 septembre, et est rentré en grâce.

Au début de 1415, Malestroit parvient à faire conclure par l'intermédiaire de Jean V et de Richemont son frère, une nouvelle paix entre les princes. Les seigneurs bretons sont absents à la bataille d'Azincourt qui y voit disparaître la fine fleur de la chevalerie française. Après ce désastre, le sort du royaume de France est en jeu. Jean V ne change pas de politique : il députe Malestroit vers Jean-sans-Peur qui refuse toujours de se battre contre les Anglais.

En 1419, la politique bretonne n'est pas encore anglophile. Sans doute, le duc et Malestroit ont signé un accord à Rouen avec les délégués d'Henri V, roi d'Angleterre, et le bruit court que Malestroit est allé outre-Manche pour rendre l'hommage du duché. Sur ces entrefaites, le duc Jean V est victime d'un complot et fait traîtreusement prisonnier à Champtoceaux par les Penthièvre. Comme le dauphin a, semble-t-il, encouragé le complot, la Bretagne passe dans le camp anglo-bourguignon.

Les Etats de Bretagne qui siégeaient à Vannes le 23 février 1420, décident l'envoi d'une ambassade vers Henri V, pour lui demander la délivrance d'Arthur de Richemont qu'il détenait prisonnier. Une première délégation, qui comprenait naturellement Malestroit, arrive à Rouen vers le 26 mars. Elle n'a pas le succès désiré, aussi un deuxième voyage du chancelier est-il nécessaire. Tandis qu'un secrétaire s'embarque à Honfleur pour s'aboucher avec Richemont, les autres délégués se rendent à Corbeil où Henri V les attendait. L'accord conclu prévoyait que Richemont serait libéré jusqu'au 29 décembre 1422. Les négociations avec l'Angleterre continuent en avril et mai 1421, où Malestroit regagne la Bretagne.

C'est alors qu'un coup de théâtre anéantit sa politique. Profitant de l'absence de son chancelier, Jean V signe le traité de Sablé le 8 mai, ce qui équivaut à une déclaration de guerre à l'Angleterre. Pour peu de temps, car l'indolence du dauphin après sa victoire de Baugé, fait de nouveau pencher la Bretagne dans le camp bourguignon. On décide de ratifier le traité de Troyes et Richemont lui-même se range à ce parti. Le 26 juin 1422, une ambassade solennelle se dirige vers Paris sous la conduite de Malestroit. Elle ratifie le fameux traité avec cette réserve : "*Les roys de France et d'Angleterre et M<sup>sr</sup> le duc de Bourgogne... ne traicteront aucunement de paix de concert avec ledit Charles, soy disant dauphin, sy non du conseil et assentiment de mondit seigneur de Bretagne*".

A l'entrevue de Chinon, qui a lieu dans la première quinzaine de 1426, un accord est envisagé entre Charles VII et les ducs de Bourgogne et de Bretagne. L'ambassade qu'on confie à l'évêque est longue. Un voyage préliminaire a lieu à Tours, en août 1426. Mais le départ définitif de Malestroit se place vers le 25 septembre. Après une longue randonnée, il rencontre enfin le duc de Bourgogne à Dordrecht. Dix jours après, Malestroit négociait encore et il ne reparut en Bretagne que plusieurs mois plus tard. C'était pour lui un échec, car Philippe le Bon se rapprochait des Anglais. Le chancelier en conclut qu'il fallait s'entendre avec ces derniers. En juillet 1427, il se rend à Dol, puis à Pontorson. On discute d'une trêve avec l'envoyé anglais et d'une nouvelle adhésion au traité de Troyes. L'année 1428 voit se confirmer cette politique : les défaites françaises se multiplient. Il faut attendre les victoires remportées par Jeanne d'Arc, pour que s'amorce une tentative de rapprochement entre la Bretagne et la France. Malestroit commence par sonder le bon vouloir des Anglais, puis il se rend près des ducs de Bourgogne et de Savoie. A son retour, les négociations s'engagent et sont sur le point d'aboutir, quand La Trémouille a recours à un coup de force pour les arrêter. Il profite des griefs du comte d'Alençon pour le pousser à enlever le chancelier de Malestroit à Carquefou. Par sa faute la Bretagne va retourner à l'alliance anglaise. Une fois libéré, Malestroit engage outre-Manche des discussions sur la piraterie des gens de mer.

Lorsque le congrès d'Arras s'ouvrit, le 5 août 1436, nul ne songeait à une paix séparée avec Charles VII. Il ne faut pas s'étonner de trouver à la tête des ambassadeurs bretons Jehan de Malestroit. Celui-ci est déçu de constater qu'on demandait au roi d'Angleterre de renoncer à la couronne de France. Dépité, il revint le 1<sup>er</sup> septembre en Bretagne. C'était la faillite de sa politique puisque Philippe le Bon avait accepté de se déclarer pour le roi de France, tandis que la Bretagne ne le pouvait faire sans risque d'une invasion anglaise.

Jusqu'à la fin de son règne, Jean V, sur les conseils de son chancelier, devait conserver cette demi-indépendance vis-à-vis de la France. En 1439, le duc envoie son fils Pierre, son gendre le sire de Laval, les évêques de Nantes et de Saint-Brieuc aux Etats d'Orléans, qui étaient réunis pour discuter de la paix avec les Anglais.

Jehan de Malestroit conserva-t-il encore son influence après la mort de son maître, le 28 août 1442 ? Le peu de temps qu'il lui restait à vivre ne permet pas de l'affirmer.

## **ADMINISTRATION SPIRITUELLE ET TEMPORELLE DU DIOCÈSE**

L'activité de l'évêque de Nantes dans l'administration du diocèse semble avoir été assez réduite. La présence de l'évêque est rarement mentionnée dans les actes épiscopaux. Il est vrai que la chancellerie et les diverses ambassades le retenaient le plus souvent au-dehors.

L'évêché de Nantes bénéficiait d'importants revenus. Le fief épiscopal de cette ville était le plus important de toute la Bretagne : il comprenait au XV<sup>e</sup> siècle le quartier de la cathédrale, celui de la Fosse et des paroisses de Saint-Similien et de Saint-Donatien. A l'extrémité du Comté, l'évêque possédait les Régaires de Guérande et de nombreuses paroisses dont il était seigneur <sup>(5)</sup>.

Toutes les prérogatives de l'évêque faisaient de lui le seigneur le plus puissant du Comté nantais. Grâce aux revenus de ses nombreux domaines, aux taxes et revenus de justice, il était le plus riche parmi ses confrères de Bretagne. S'il soignait ses intérêts séculiers, dont il faisait aussi profiter sa famille, le mérite de Malestroit fut de consacrer une importante partie de ses revenus aux fondations pieuses et à l'embellissement de sa cathédrale.

Le duc et son chancelier ne se contentaient pas d'enrichir l'église de Nantes, ils voulaient l'embellir. La première pierre de la nouvelle façade fut posée par l'évêque vers le milieu du mois d'avril 1434 comme l'atteste l'inscription suivante qui existe encore :

*“ L'an mil quatre cent trente quatre  
Sans moult rabattre  
Au portail de ceste église  
Fut la première pierre assise ”.*

Les architectes en furent, Guillaume, de Dommartin-sur-Yèvre, qui donna les dessins de la façade, et Mathurin Rodier qui dirigea le chantier pendant quarante ans.

La ville de Nantes doit encore au riche chancelier la construction du manoir épiscopal de la Touche, qui n'est pas sans similitude avec le Château-Gaillard de Vannes.



Le manoir épiscopal de la Touche construit par Jehan de Malestroit <sup>(6)</sup>

### La fortune de Jehan de Malestroit :

Elle consistait d'abord en richesses mobilières : le chancelier était capable d'avancer de fortes sommes au duc et de lui servir en quelque sorte de banquier. Outre les différents gages qu'il percevait pour ses différentes charges et ambassades, les souverains étrangers lui font de riches cadeaux. Charles VI, lui-même, veille à ce que lui soient payées les 1.000 livres de sa charge de conseiller du roi de France. Quant aux biens mobiliers, ils augmentent par des achats successifs : c'est d'abord la maison du Château-Gaillard qu'il fait bâtir alors qu'il n'est qu'archidiacre de Vannes. Il fait également construire dans cette ville, en 1431, le manoir de Lestrenic.

De ses parents il hérite de deux logis à Paris, donnés en 1395 à sa famille de la Cour-des-Bois par le duc Jean IV. Dans les environs de la capitale, Malestroit possède à Bry-sur-Marne un fief d'une centaine d'arpents. A Paris même, l'évêque avait la propriété de la Grande-Batelière " *syse au dessoulz de Montmartre* ", d'une superficie de 58 hectares, qu'il avait hérité de ses parents. En

Bretagne, il possède la riche seigneurie de Brie. Plus tard, profitant de la prodigalité de Gilles de Rais, il fait d'importantes acquisitions dans le pays de Retz.

## LE PROCÈS DE GILLES DE RAIS

*“ A tous ceux que ces présentes verront, nous Jehan, par la permission divine et la grâce du Saint-Siège apostolique évêque de Nantes, donnons le salut en Notre-Seigneur et demandons d'ajouter foi aux présentes lettres. Savoir, faisons par ces lettres que, visitant la paroisse de Sainte-Marie de Nantes, en laquelle Gilles de Rais, ci-dessous désigné, souvent réside dans la maison vulgairement dite de la Suze, et est comme paroissien de ladite église et visitant d'autres églises paroissiales ci-dessous désignées, nous sont parvenues d'abord la rumeur publique et fréquente, puis les plaintes et les déclarations de bonnes et discrètes personnes : Agathe, femme de Denys de Lemion, la veuve de Regnaud Donette, de ladite paroisse de Notre Dame... etc...*

*Nous, visitant ces mêmes églises, ainsi qu'il appartient à notre office, nous les avons fait diligemment examiner et par leurs dépositions avons appris entre autres choses, comme étant pour nous certain, que noble homme, messire Gilles de Rais, chevalier, seigneur dudit lieu et baron, notre sujet et notre justiciable, avec certains de ses complices, avait égorgé, tué et massacré de façon odieuse, plusieurs jeunes garçons innocents, qu'il avait pratiqué avec ces enfants la luxure contre nature et le vice de sodomie, souvent fait et fait faire l'horrible évocation des démons, avait sacrifié à ceux-ci et fait des pactes avec eux, et perpétré d'autres crimes énormes dans la limite de notre juridiction.*

*Donné à Nantes, le 29 juillet 1440 ”*

Pour la première fois, ce jour-là, les crimes horribles reprochés à Gilles de Rais ne sont plus seulement des mots d'effroi chuchotés dans la campagne misérable des confins de Bretagne, d'Anjou et du Poitou. Pour la première fois, un homme aussi puissant que Jehan de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de Bretagne, les dénonce par lettres patentes.

C'est Gilles de Rais lui-même qui a provoqué sa chute. Trois mois plus tôt, par orgueil ou par bêtise, il a défié à la fois l'autorité religieuse et l'autorité ducal. Le 15 mai 1440, voulant se venger de Geoffroy Le Ferron trésorier de Bretagne, accompagné d'une compagnie de soixante hommes, il pénètre dans le petit bourg de Saint-Etienne-de-Mer-Morte. On lui dit que Geoffroy est absent et que la garde de sa forteresse est confiée à son frère, Jehan Le Ferron. Il apprend aussi que Jehan entend en ce moment la messe dans l'église du lieu. Gilles, en armes, se précipite dans le lieu saint et interrompt le service religieux. Saisissant Le Ferron au collet, il l'entraîne au-dehors, l'oblige à lui céder le château et envoie son prisonnier au cachot.

Le duc de Bretagne, Jean V, est rapidement informé de l'esclandre et du sacrilège. En même temps, Jehan de Malestroit déclenche une enquête secrète sur les activités du sire de Rais.

Le 13 septembre 1440, un mois et demi après la rédaction des lettres de Jehan de Malestroit, Gilles de Rais est cité à comparaître devant le tribunal ecclésiastique de Nantes. Le 15 septembre au matin, Robin Guillaumet, notaire public du diocèse de Nantes, et Jehan Labbé capitaine d'armes, se présentent devant les murailles de Machecoul, citadelle imprenable si le baron de Rais ne veut pas se soumettre. Jehan Labbé fait donner par un héraut, lecture de la citation :

*“ Nous, Jehan Labbé, capitaine d'armes, agissant au nom de M<sup>sr</sup> Jean V, duc de Bretagne, et Robin Guillaumet, notaire, agissant au nom de M<sup>sr</sup> Jehan de Malestroit, évêque de Nantes, enjoignons à Gilles, comte de Brienne, seigneur de Laval, Pouzauges, Tiffauges, Machecoul, Chantocé et autres lieux, maréchal de France et lieutenant-général de Bretagne, d'avoir à nous donner sur l'heure accès à son château et à se constituer prisonnier entre nos mains pour avoir à répondre devant les juridictions religieuses et civiles de la triple inculpation de sorcellerie, assassinat et sodomie ”.*

Dans le silence lourd de ce matin de fin d'été qui s'abat sur Machecoul, résonnent les trompettes rituelles de la sommation. Gilles demeure impassible : ce n'est pas un homme à jouer avec son destin. Il fait abaisser les portes du pont-levis et se constitue prisonnier. Il est donc remis entre les mains de la justice et enfermé au château de la Tour-Neuve à Nantes.

L'arrestation accomplie, le même jour Jehan de Malestroit signe pour le baron de Rais, une citation à comparaître à son tribunal et l'invite à se présenter devant lui avant le 19. Le document adressé aux curés, chapelains, clercs, notaires publics et à toute personne qualifiée informe d'abord des conclusions de l'enquête faite par l'évêque ou ses commissaires, puis les plaintes, les accusations dont il a été parlé dans les lettres du 29 juillet. Enfin l'évêque entre dans le vif du sujet :

*“ Il est certain maintenant, dit-il, que noble homme Gilles de Rais, baron dudit lieu au diocèse de Nantes, a fait périr plusieurs victimes innocentes, qu'il a accompli sur elles le péché de sodomie ; qu'il a invoqué les démons à diverses reprises, qu'il a lié des pactes avec eux, leur a fait des sacrifices qu'il s'est rendu coupable d'hérésie, d'offense envers la majesté divine, de perturbation de la foi, de scandale à l'égard de beaucoup...”*

*“ Ne voulant pas tolérer plus longtemps de telles aberrations, une telle maladie d'hérésie qui se répand comme un cancer - **qui velut cancer sinpiti** - s'il n'est extirpé au plus tôt. Nous vous enjoignons de citer devant nous ou devant l'official de notre cathédrale pour le lundi après la fête de l'Exaltation de la Vraie Croix, le susdit baron et nous le citons nous-mêmes à notre barre, comme étant notre justiciable ”.*

Le lundi 19 septembre, Gilles est admis devant l'évêque. Le procès qui va s'ouvrir est un des plus célèbres que l'Histoire ait enregistré. D'un côté, Gilles de Rais premier baron de Bretagne, maréchal de France, grand feudataire, compagnon de Jeanne d'Arc près de laquelle il s'est couvert de gloire dans cette guerre de libération du pays. De l'autre, les juges : Jehan de Malestroit depuis 21 ans évêque de Nantes, frère Jehan Blouyn inquisiteur de l'hérésie au royaume de France, le promoteur Guillaume Chapeillon curé de Saint-Nicolas, Guillaume de Malestroit-Mésangé, neveu de Jehan, etc... Le côté civil est largement représenté. Il s'agit en fait d'une triple juridiction : celle de l'évêque de Nantes président de la cour d'Eglise, du représentant de l'Inquisition et celle de la justice séculière de Bretagne.

Le mercredi 28 septembre, le tribunal se réunit de nouveau au grand complet dans la chapelle du manoir épiscopal de l'évêque de Nantes. Devant Jehan de Malestroit et son tribunal, en l'absence de l'accusé, les témoins à charge sont introduits. Les juges émus par les paroles, les larmes et les malheurs des témoins, déclarent qu'ils ne peuvent laisser de tels crimes impunis. Ils ordonnent sur-le-champ à l'huissier, Robin Guillaumet, d'assigner Gilles de Rais à comparaître devant leur tribunal le samedi 8 octobre. A 9 heures, ce jour-là, le tribunal se réunit en audience solennelle et publique. Il y a foule et pour les assesseurs comme pour les témoins, l'émotion est profonde.

Tous les dignitaires présents connaissent Gilles de Rais de longue date. Ils sont du même monde, liés à lui par un tout un passé, fait souvent de jalousie envers le glorieux maréchal et de son immense fortune, d'affronts réciproques, de relations d'intérêts... Sont-ils objectifs ?

D'autres audiences ont lieu les jours suivants. Le grand seigneur resurgit, Gilles de Rais s'emporte, récuse le tribunal, traitant ses juges de simoniaques et de ribauds. Ceux-ci le menacent d'excommunication. A l'audience du 15 octobre, changement d'attitude de l'accusé. Humblement, Gilles tourné vers la cour, tend les mains vers l'évêque, ses lèvres tremblent et il implore le pardon. A-t-il enfin pris conscience de ses forfaits ou a-t-il peur de la torture ?

Jehan de Malestroit considère longuement Gilles, puis il dessine un large signe de croix à son intention.

*- En l'honneur de Dieu, prononce l'évêque lentement, nous vous concédons pardon de vos injures et vous les remettons.*

Les audiences continuent les jours suivants où sont évoqués les horribles crimes de l'accusé. Le 22 octobre, Gilles se livre à une confession publique où l'horrible succède à l'horrible. Jehan de Malestroit se rend compte, soudain, que ce qu'il entend est insoutenable. Il se lève lentement, ôte son manteau et le pose sur le grand crucifix, accroché au mur de la salle derrière son dos. Les assistants sont saisis.

Pour la dernière fois, le 25 octobre, le tribunal ecclésiastique se réunit. L'évêque et le vice-inquisiteur qui ne veulent juger seuls, se sont adjoints des juristes, des docteurs en droit, des professeurs, des praticiens célèbres. Tous étudient patiemment les preuves rassemblées, les aveux de Gilles, les dépositions concordantes des témoins...



**Jehan de Malestroit présidant le procès de Gilles de Rais**

Les juges rendent un très solennel arrêt, accusant le baron de Rais d'avoir commis un sacrilège en pénétrant en armes dans l'église de Saint-Etienne-de-Mer-Morte et violé les immunités de l'Eglise et que par ces crimes il encourt la sentence d'excommunication et qu'il doit en conséquence être corrigé pour son salut.

Gilles baisse le front et sanglote. Il se jette à genoux.

Aussitôt, l'évêque pose la question à l'excommunié :

- *Voulez-vous maintenant, détestant vos erreurs, vos évocations au démon et vos autres crimes qui vous ont fait sortir de la foi catholique, être réincorporé à l'Eglise notre Mère en revenant à elle ?*

Toujours à genoux, repentant, Gilles humblement demande à ses juges de lever toute excommunication portée contre lui. Alors, solennellement, Jehan de Malestroit " *pour l'amour de Dieu* " l'absout de ses crimes et le fait rentrer dans la communion des fidèles, l'admet à la participation des sacrements. Avant de lever cette dramatique séance, l'évêque de Nantes prononce ces dernières paroles :

- *Allez en paix, M<sup>sr</sup> de Rais. Désormais l'Eglise ne peut plus rien pour vous. Elle vous abandonne au bras séculier.*

Gilles doit maintenant faire face à la justice des hommes. La nouvelle de sa condamnation par les juges d'Eglise s'est répandue dans les rues de Nantes. Une foule énorme se porte sur le chemin du Bouffay ce jour du 25 octobre. Devant les juges civils cette fois, Gilles renouvelle ses pénibles aveux. Après mûre délibération, le président de Bretagne déclare que pour ses crimes Gilles est condamné à la pendaison et à être brûlé vif au gibet de la prairie de Biesse. Il se lève pour déclarer :

- *Gilles de Rais, baron de Laval, maréchal de France....., criez mercy à Dieu et disposez- vous à mourir en bon estat. Demain à onze heures la sentence contre vous sera exécutée.*

Gilles sollicite alors du président une dernière faveur :

- *Je vous conjure d'intercéder auprès de M<sup>sr</sup> l'évêque de Nantes et de son clergé pour qu'ils consentent à faire procession solennelle à travers la ville, avant mon exécution.*

Le président acquiesce à son désir.

Jehan de Malestroit ayant cédé " *de grand cœur* " aux instances du président de Bretagne a ordonné que se déroule le lendemain 26 octobre, à neuf heures, une grande procession.

La neuvième heure sonne enfin ce 26 octobre 1440. De la cathédrale dont les deux battants de la porte monumentale sont ouverts, sort la procession. En tête sont les porteurs de croix et de bannières voilées de crêpe. Puis, majestueux, coiffé d'une mitre d'or sous un dais d'or magnifiquement orné, crosse d'or au poing, ganté de blanc, le lourd anneau épiscopal à l'index, avance M<sup>sr</sup> Jehan de Malestroit tenant l'ostensoir d'or qui contient " *un morceau du vrai Saint Bois* ". Suivent la cour de Bretagne entourant M<sup>sr</sup> le duc, la duchesse et les grands officiers. Derrière sont les magistrats dans leur robe d'écarlate bordée d'hermine, son frère, René de la Suze soutenant la femme de Gilles, Catherine de Thouars, tout de blanc vêtue. Puis les seigneurs de la contrée, les échevins et les confréries et leur bannière... Enfin le bon peuple de Nantes, foule immense psalmodiant des prières et clamant le *De Profundis*. Quand le cortège passe devant l'hôtel de la Suze, les portes de la forteresse s'ouvrent et Gilles peut apercevoir la procession qui continue sa marche lente et grave au rythme des litanies. L'évêque passe sous son dais. Il voit les pères et les mères de ses victimes. A leur passage il baise le crucifix .

Avec une lenteur de songe le cortège se déroule, tronçonné par des moines et des porteurs de bannière. Enfin Gilles de Rais et ses deux complices, suivis des trois bourreaux vêtus de rouge, des cordes en mains, viennent prendre place à la fin de la procession.

En tête, Malestroit et les siens marchent d'un pas régulier pour gagner la prairie de Biesse où se dressent les gibets attendant les condamnés...

En cette même année 1440, le duc Jean V voulut récompenser les services de l'évêque-chancelier en le faisant nommer cardinal. Il s'adressa à l'antipape Félix V, récemment élu par le Concile de Bâle et qui n'était autre que l'ancien duc de Savoie, Amédée VIII. Celui-ci avait donc eu maintes fois l'occasion de juger la valeur du chancelier breton : il l'éleva à la dignité de cardinal du titre de Saint-Onuphre.



Statues du Duc Jean V (à gauche) et de l'évêque de Malestroit (à droite) dans la cathédrale saint Pierre et saint Paul de Nantes,

Trois ans plus tard, sur le point de mourir, Jehan de Malestroit résilia sa charge épiscopale en faveur de son neveu Guillaume Malestroit-Mésangé, alors doyen de l'église de Saint-Malo, qu'il jugeait pourtant sévèrement et de propos peu charitables " *de plus vilain ribaud, traistre que vous véistes oncques !* ".

Jehan de Malestroit s'éteignit à Nantes le 17 septembre 1443. Il laissa à son neveu de la Cour-des-Bois la majeure partie de son héritage <sup>(7)</sup>.

Les Malestroit firent élever en 1510, dans sa cathédrale, un monument aujourd'hui disparu, digne de la renommée du défunt. Il se composait d'une tombe plate en cuivre, placée au ras du sol, large de quatre pieds environ et deux fois plus longue. Au centre était gravé un personnage mitré et dans la bordure les armes des Malestroit. Il existait aussi une plaque de bronze avec cette épitaphe :

*" Issu du sang le plus illustre  
Esprit remarquable et homme de haute intelligence  
Le Révérend Seigneur Jean de Malestroit  
Notre Père dans le Christ  
Trésorier-général de Bretagne  
Successivement évêque de Saint-Brieuc et de Nantes  
Favorisa de multiples façons le culte divin  
Par des libéralités tant variées que magnifiques  
En défendit les droits et privilèges  
De manière prudente et énergique  
Pendant 23 années, il administra avec zèle l'Eglise de Nantes  
Après l'avoir rendue célèbre  
Par des édifices somptueux, de précieuses reliques  
Une profusion de livres, ornements et tapisseries.  
Il mourut le 17<sup>e</sup> jour de septembre  
De l'année 1443 de la naissance du Christ "*

Cette tombe se trouvait dans la nef, en face du crucifix. Aux quatre piliers de la travée étaient placés de petits anges tenant les armes de l'évêque. Ses armes étaient également sculptées à la clef de voûte qui surplombait la tombe. Les armoiries de l'évêque se disaient de “ *gueules à neuf besans d'or* ” auxquelles il avait fait ajouter pour glorifier sa gestion, la devise “ *Quæ numerat nummos, non malestricta domus* ”<sup>(8)</sup>.

Il ne reste actuellement rien dans la cathédrale, sauf sa statue face à celle du duc Jean V, qui rappelle le souvenir de l'évêque. En 1727, lors des fouilles faites pour creuser les tombes des chanoines, on trouva encore “ *un petit caveau et les ossements qui désignent, au moyen d'une inscription gravée sur une lame de bronze, que ce sont ceux du fameux Jean de Malestroit, chancelier de Bretagne, évêque de Nantes et grand justicier et dotateur de laditte église, mort au mois de septembre 1443* ”<sup>(9)</sup>.

## **Guillaume de MALESTROIT**

Fils de Hervé de Malestroit, seigneur de Mésanger, et de Thiéphaïne de la Motte du Chastel, Guillaume de Malestroit naquit au château de la Cour-des-Bois dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu que son oncle, Jehan de Malestroit, avait résigné son évêché en 1442, en sa faveur. Le pape Eugène IV entérina ce choix cette même année.

Le jugement sévère de l'oncle à son égard semble avoir été démenti par les faits. Toutefois, ses relations avec le duc Arthur III ne furent pas toujours empreintes de cordialité. En même temps que sa charge d'évêque de Nantes, Guillaume de Malestroit fut désigné Président de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Plus intéressé que son oncle aux affaires proprement ecclésiastiques, il participa à diverses célébrations et fut surtout à l'origine de l'Université de Nantes.

Guillaume de Malestroit résigna son évêché en 1462 en faveur de son neveu Amaury d'Acigné, fils de sa sœur Catherine. Nommé archevêque de Thessalonique, il se retira au Mans, où il mourut trente plus tard, laissant le souvenir d'un homme pieux, consciencieux, ouvert aux pauvres, sans personnalité accusée, mais que l'on sent avoir voulu prendre ses distances avec le pouvoir civil.

Son neveu, Amaury d'Acigné, lui ayant succédé de 1462 à 1477, le siège épiscopal de Nantes fut entre les mains des Malestroit-Mésangé pendant cinquante-huit années consécutives. D'autres descendants de cette même famille, furent au siècle suivant, évêques de Nantes :

- Louis d'Acigné (1532-1542)
- Antoine de Créquy (1554-1561).

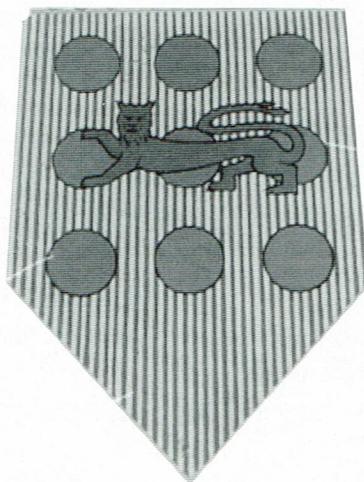
## **LA FIN D'UNE FAMILLE**

La famille Malestroit de Mésanger s'éteignit au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle s'était entre temps fondue dans les Maisons de Coëtquen et du Hallay. Après les décès de Gillonne de Coëtquen et de sa fille Renée du Hallay, inhumées à quelques mois d'intervalle dans le tombeau familial qui s'élevait au milieu du chœur de l'église paroissiale de Mésanger, les 12 janvier et 6 avril 1626, le château de la Cour-des-Bois ne fut plus habité jusqu'à son démantèlement, en 1673.

Après ces décès rapprochés et en l'absence de tout autre héritier direct, la seigneurie et le domaine furent vendus à Jacques des Raoul, seigneur de la Guibourgère en la paroisse de Teillé. Cette vente eut lieu entre 1626 et 1631. A l'époque où il acheta la Cour-des-Bois, Jacques des Raoul devenu veuf d'Yvonne de Charette, entra dans les ordres. Il fut évêque de La Rochelle après avoir été sacré dans la cathédrale de Nantes en 1632. Il mourut en 1661.

S'ils n'habitaient pas Mésanger, les seigneurs de la Guibourgère conservaient cependant les privilèges établis, attachés de tous temps à la seigneurie des Malestroit, en particulier le banc armorié dans l'église paroissiale, ainsi que leur préséance.

Le tombeau des Malestroit dans l'église de Mésanger ne survécut pas à la démolition du vieux sanctuaire à partir des années 1868. ■



**Armoiries des Malestroit :**  
“ de gueules à neuf besans d’or, chargé en abyme d’un léopard d’or ”  
(Salle des Blasons. Mairie de Mésanger)

## NOTES :

- (1) - Augustin du Paz - *Généalogie des Maisons illustres de Bretagne* - 1621 Paris.
- (2) - Abbé Luco. *Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes*. Vannes 1908.
- (3) - Archives des Côtes d'Armor. Fonds de l'évêché de Saint-Brieuc : liste des évêques.
- (4) - A.D.L.A. (E 131).
- (5) - Léon Maître : *la seigneurie des évêques de Nantes*. Bulletin de la Société Archéologique de Nantes t. 21.
- (6) - Le manoir de la Touche fut construit entre 1425 et 1440 et fait de tuffeau et granit. L'ancienne chapelle saint Gabriel porte sur son portail les armes bûchées de Jean de Malestroit. Thomas Dobrée fit démolir cette chapelle “ dite des Irlandais ”, en 1886, pour construire sa future “ maison romane”, appelée *palais*, mais il conserva son portail et son bénitier, remontés sur le pignon ouest du manoir de la Touche, aujourd'hui Musée Dobrée.
- (7) - Hervé de Malestroit, seigneur de Mésanger, qui habitait la demeure ancestrale de la Cour-des-Bois, ne put hériter de son frère l'évêque de Nantes à cause de sa débilité mentale. Il dut, par acte du 23 septembre 1443, abandonner cet héritage à son fils Jehan, qui devint seigneur de Mésanger du vivant de son père.
- (8) - A bon chancelier, maison bien tenue.
- (9) - Archives de la Ville de Nantes, série ii, 53.

## REMERCIEMENTS :

A Mlle Josette CROLARD, pour la recherche et fourniture de documents.

## SOURCES :

- 1 - Pierre-Thomas LACROIX - *Jehan de Malestroit, chancelier du duc Jean V*.
- 2 - Claude BERTIN - *Les grands procès de l'histoire*.
- 3 - Abbé BOURDEAUT. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne - année 1924*.
- 4 - *Archives paroissiales de Mésanger*.

